

Image not found or type unknown



# SMIC : bientôt une hausse obligatoire

**Fiche pratique** publié le **16/05/2011**, vu **1460 fois**, Auteur : [SOCIALEA - Gestion de paie](#)

Lien vers l'article : [SMIC : bientôt une hausse obligatoire ?](#)

Le SMIC est révisé et augmente chaque 1er janvier. Cependant lorsque l'inflation a augmenté d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de la dernière revalorisation du SMIC, une revalorisation doit obligatoirement intervenir en cours d'année (c. trav. art. L. 3231-5). La progression actuelle du taux d'inflation de référence (+ 1,425 % de novembre 2010 à mars 2011) pourrait ainsi obliger les pouvoirs publics à réviser le SMIC dans les mois qui viennent.